

Échec au cat, retour à la vie civile

Par nattamb

Bonjour, je suis actuellement gendarme sous contrat. Je dois passer pour la troisième et dernière fois le CAT 5 au mois d'octobre 2009. Mon contrat prend fin le 07 juin 2010. Je voulais savoir comment se passe la fin contrat. En effet, il en est peu question dans le mémorial, on parle plus de résiliation que de fin de contrat. A savoir, que je ne fais pas appel à la reconversion car inintéressant pour mon nouveau projet professionnel. Je ne souhaite pas démissionner. Je démissionnerai peut être si j'obtiens mon CAT. Je ne désire plus rester dans l'institution. Y a til des courrier à faire, des démarche à faire lorsqu'on arrive à la date butoir?

Merci d'avance pour vos réponse.